

# INFORMATIONS

20 avril 2020

## Un masque pour chaque habitant de la commune

La Municipalité vient d'acheter sur la base d'une commande groupée avec Toulouse Métropole plus de 8000 masques pour l'ensemble des administrés. Les masques médicaux et chirurgicaux (FFP1, FFP2 ou autres) étant réservés au personnel soignant, il s'agira donc de masques alternatifs, qui seront homologués par l'AFNOR et validés par l'ARS. La date de livraison et les modalités de distribution ne sont pas encore connues, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

## Manifestations annulées

Suite à la crise sanitaire actuelle et à l'annonce du Président de la République, de nombreuses manifestations ne peuvent avoir lieu.

### Comité des Fêtes :

En accord avec la Mairie, le Comité des Fêtes a décidé d'annuler les manifestations suivantes :

- Fête de la musique
- Feu de la Saint Jean
- Fête locale
- Feu du 13 juillet

### Foyer Rural

Toutes les manifestations qui étaient prévues par le Foyer Rural sont annulées.

### Houbl'Aussonne

La seconde édition du festival Houbl'Aussonne est annulée

## Thieu Lam propose des cours en live pour les enfants

Tous les mercredis après-midi de 15h à 16h, Thieu Lam va proposer un live sur Facebook pour les enfants de 6 à 10 ans.

Rendez-vous sur <https://www.facebook.com/CentreThieuLam/live/>



## Vente du muguet le 1er mai

Suivant le décret du 23 mars 2020 et le contexte sanitaire, la vente à la sauvette du muguet, traditionnellement tolérée et encadrée par des arrêtés municipaux, n'est pas permise cette année.

Les fleuristes ne sont pas autorisés à accueillir du public mais peuvent poursuivre leurs activités de livraisons et de retrait de commandes (y compris pour la vente de muguet le 1er mai 2020) en application de l'article 8 dudit décret, et à condition d'appliquer les mesures barrières.

La vente du muguet le 1er mai peut s'effectuer dans les établissements qui sont autorisés à accueillir du public par le décret du 23 mars 2020.



## **CCI (Chambre de Commerce et d'industrie) : Lancement d'une plateforme**

Depuis le début de la crise du Coronavirus Covid-19, la CCI Toulouse Haute-Garonne est mobilisée pour accompagner les entreprises du territoire avec notamment une cellule de crise dédiée aux entreprises qui peut être contactée par téléphone : 05 61 33 66 50 ou par mail : [celluledecrise@toulouse.cci.fr](mailto:celluledecrise@toulouse.cci.fr).

La CCI lance une plateforme dédiée aux entreprises du commerce et des services toujours en activité. L'objectif est de recenser des données fiables permettant de mettre en relation les entreprises et leurs clients : ouverture des points de vente autorisés, horaires, modalités de commande, paiement et livraisons à domicile.

Cet outil recense les commerces, entreprises de services, producteurs de produits locaux, hôteliers, restaurateurs proposant des produits à emporter, banquiers, pharmaciens, réparateurs... qui sont autorisés à fonctionner pendant le confinement.

L'enregistrement pour les entreprises est rapide et gratuit :

<https://tools.ccimp.com/covid-ajouter-commerce-31/>

## **mobilisationemploi.gouv.fr : une plateforme pour les secteurs prioritaires**

Vous êtes en recherche d'emploi ou bien en activité partielle et vous souhaitez travailler dans les entreprises nécessaires au bon fonctionnement du pays pendant la crise sanitaire ? Portée par Pôle Emploi, la plateforme <https://mobilisationemploi.gouv.fr/#/accueil> recense les offres d'emploi dans les secteurs désignés comme prioritaires : la santé, l'agriculture, l'agro-alimentaire, les transports, la logistique, l'aide à domicile, l'énergie et la télécommunication.

## **Chômage partiel ou activité partielle : contacts dédiés Haute-Garonne :**

Service de renseignement en droit du travail de la DirECCTE (Direction Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

N° vert ; 0 806 000 126 <http://occitanie.direccte.gouv.fr/>

[oc-ud31.activite-partielle@direccte.gouv.fr](mailto:oc-ud31.activite-partielle@direccte.gouv.fr): 05 62 89 82 11

[oc-ud31.marche-du-travail@direccte.gouv.fr](mailto:oc-ud31.marche-du-travail@direccte.gouv.fr): 05 62 89 82 15

# ÉPIDÉMIE DE COVID-19



CORNEBARRIEU

Si vous présentez un signe infectieux  
et avez plus de 15 ans :



Merci de vous diriger au centre de  
consultations médicales et d'orientation :

**Foyer de l'Aussonnelle**  
**3 rue du Boiret, 31700 Cornebarrieu**  
**(près du marché et de la Poste)**

**Ouvert 7 jours/7, de 14h à 18h.**

Consultations 25 € (tiers payant, pas d'avance de frais)



## Engagement citoyen : plateforme de la réserve civique

Le site de la Réserve Civique <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>.

## Coronavirus : Attention aux arnaques !

Depuis l'apparition des premiers cas de Coronavirus, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient. **Soyez vigilant !**

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaques-liees-au-coronavirus>

## Des services publics mobilisés !

Un accueil téléphonique est assuré aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie au 05 62 13 47 20 et du CCAS au 05 62 13 47 28. Durant cette période nous vous invitons à adresser votre mail à l'adresse [contact@aussonne.fr](mailto:contact@aussonne.fr). Les demandes seront transmises aux services concernés et seront traitées dans les meilleurs délais.

En dehors de ces horaires, les administrés seront invités à contacter le numéro de téléphone de l'élu de permanence au 06.77.41.41.72

Le service Etat-Civil- funéraire reste mobilisé pour les urgences sur RDV.

**Merci à vous de partager ces informations, tout le monde n'a pas accès aux réseaux sociaux ou aux nouvelles technologies, alors n'hésitez pas à appeler votre entourage pour leur donner ces informations et prendre des nouvelles.**

**Le confinement n'exclut pas la solidarité !**

**Nous restons à votre service**

